



COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 06 AVRIL 2017

Convocation en séance ordinaire le 03/04/2017.

Etait présent :

Mr Eric MICHARD, Maire, Mme Florence DUPUY, 1^{er} Adjoint, Mr Yves PLACE, 2^{ème} Adjoint, Mr Pierre GARBIL, 3^{ème} Adjoint, Mr Philippe BLANC, 4^{ème} Adjoint ;

Conseillers Municipaux : Mr Jean-Paul GAY, Mr Bertrand MAILLARD, Mr Damien PEYRON, Mr Jean-Paul NIELACNY, Mr Stéphane DIDIER, Mr Didier PINAY, Mme Catherine BRICAUD, Mme Patricia GEOFFROY.

Absent : Mme Séverine VERDIER, Mr Cédric CHAZELLE.

Pouvoir : Cédric CHAZELLE à Eric MICHARD

Le Compte rendu de la séance précédente, est approuvé à l'unanimité.

1. Délibération N° 2017-04-1

Revalorisation des Indemnités de fonction des Elus.

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée délibérante, que suite au Décret n°2017-85 du 26 janvier 2017 portant modification du décret n°82-1105 du 23 décembre 1982 relatif aux indices de la fonctions publiques et du décret n°85-1148 du 24 octobre 1985 modifié relatif à la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des personnels des établissements publics d'hospitalisation ; les montants maximaux bruts mensuels des indemnités de fonction des élus locaux sont revalorisés en application :

- Du relèvement de la valeur du point d'indice par le décret n° 2016-670 du 25 mai 2016
- Du nouvel indice brut terminal de la fonction publique prévu par les décrets susvisés ci-dessus.

Aussi il convient de délibéré sur les nouvelles indemnités.

Oùï et délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide de fixer les indemnités sur l'indice brut terminal de l'échelle de la fonction publique.
- 31% pour le maire
- 8.25 % pour le 1^{er} et 2^{ème} Adjoint
- 4.125 % pour le 3^{ème} et 4^{ème} Adjoint.

2. Réflexion sur les TAP 2017-2018.

M. le Maire relate auprès de l'Assemblée la réunion sur la préparation des TAP pour la rentrée 2017-2018.

La MJC de Montbrison-Boën (Cartonnage, Abeille, Multi-jeux, danse..., Monsieur LOTHIER (Rugby), Mme CHEVILLARD pour la sophrologie, nous ont présentés leurs activités.

Cette décomposition des TAP devraient intervenir la deuxième semaine de la rentrée, avec un fonctionnement de 5 à 6 semaines selon les vacances scolaires.

Une réunion de mise au point aura lieu en mai afin de confirmer les inscriptions et le programme.

3. Délibération N° 2017-04-02

Transfert de marchés – SAR – LOT 11

Monsieur le maire informe les membres de l'assemblée, que l'EURL ARCHMIBAUD, titulaire du marché de la Salle d'Animation Rurale – LOT 11, a cédé son fonds de commerce à la nouvelle SASU Archimbaud construction.

Aussi il convient d'en approuver l'avenant N° 1 concernant ce marché, mentionnant le changement du titulaire du Marché.

Oùï et délibéré, à l'unanimité, le conseil Municipal :

- Approuve l'Avenant N° 1 concernant le changement du titulaire du marché de la Salle d'Animation Rurale pour le LOT 11 – CARRELAGE FAINCE.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout les documents y afférant.

4. Admission en non Valeur

Après avoir entendu le rapport d'Eric MICHARD,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2121-17 et L 2121-29,

Vu la demande d'admission en non-valeur du trésorier principal dressée sur produits communaux irrécouvrables en date du 06/04/2017 d'un montant de 1.49 €,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité DECIDE

- d'admettre en non-valeur les produits pour un montant total de 1.49 €
- DIT que cette dépense sera imputée à la nature 6541, du budget général exercice 2017

Prochain Conseil le 04 mai 2017.

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire lève la séance

REPERTOIRE CHRONOLIQUE

Date	Folio	Objet	Résumé
06/04/2017	2017-04-01	<u>Revalorisation des Indemnités de fonction des Elus</u>	Ouï et délibéré, le Conseil Municipal : <ul style="list-style-type: none"> - Décide de fixer les indemnités sur l'indice brut terminal de l'échelle de la fonction publique. - 31% pour le maire - 8.25 % pour le 1^{er} et 2^{ième} Adjoint - 4.125 % pour le 3^{ième} et 4^{ième} Adjoint.
06/04/2017	2017-04-02	<u>Transfert de marchés Salle animation Rurale LOT 11</u>	Ouï et délibéré, à l'unanimité, le conseil Municipal : <ul style="list-style-type: none"> - Approuve l'Avenant N° 1 concernant le changement du titulaire du marché de la Salle d'Animation Rurale pour le LOT 11 – CARRELAGE FAINCE. - Autorise Monsieur le Maire à signer tout les documents y afférant.
06/04/2017	2017-04-03	<u>Admission en non valeur</u>	près en avoir délibéré, à l'unanimité DECIDE <ul style="list-style-type: none"> - d'admettre en non-valeur les produits pour un montant total de 1.49 € - DIT que cette dépense sera imputée à la nature 6541, du budget général exercice 2017.

**Ont signé au registre tous les membres présents
A Pralong le 06/04/2017**

Eric MICHARD	194 Route du PIC	
Florence DUPUY	117 Chemin des Farges	
Yves PLACE	270 Route du PIC	
Pierre GARBIL	472 Route des Deux Villages	
Philippe BLANC	635 Route de Grandchamps	
Catherine BRICAUD	5 Chemin des Ecoliers	
Cédric CHAZELLE	293 Chemin des Ecoliers	PROCURATION Eric MICHARD
Stéphane DIDIER	313 Route du PIC	
Jean-Paul GAY	133 Route de Menacey	
Patricia GEOFFROY	146 Route de Lard	
Bertrand MAILLARD	41 Impasse des Varennes	
Jean Paul NIELACNY	1197 Route de Menacey	
Damien PEYRON	463 Route du Pic	
Didier PINAY	409 Route de Lard	
Séverine VERDIER	270 Route de Menacey	